



## Pourquoi le latin ?



1. La 1<sup>ère</sup> raison est **culturelle et historique**. Le latin est la langue mère du français ; apprendre le latin c'est retrouver les origines de notre langue et de notre civilisation. Considérons ces mots : *agenda, forum, curriculum vitae, maximum, virus, referendum*... Ils viennent tous tels quels du latin. D'autres ont évolué : *corpus* a donné « corps », *tempus* : « temps ». Aussi bien des difficultés de l'orthographe française ne s'éclairent-elles que pour celui ou celle qui est capable de faire ce rapprochement.
2. Le français c'est du latin après 2000 ans d'évolution. **La grammaire** du français est l'héritière de celle du latin, avec des ajustements. Le cours de latin est l'occasion d'approfondir ses connaissances en grammaire, en vocabulaire afin de mieux maîtriser le français.
3. De plus, en étudiant le latin, l'élève comprend mieux **les réalités** des institutions qui l'entourent : la topographie de la ville dans laquelle il habite (par exemple la rue Serpenoise à Metz est l'ancien axe nord/sud de Divodurum), l'organisation de l'école (avec ses trois paliers à 7, 11 et 17 ans), la politique, le tribunal, le calendrier. Ainsi le calendrier qui est le nôtre est presque celui aménagé par Jules César.
4. Nos **loisirs** aussi descendent des loisirs des Romains. Ainsi ils aimaient les courses de chevaux et faisaient des conducteurs de chars de vraies « stars », ils aimaient les jeux du cirque, le théâtre et le délassement des thermes.
5. Traduire une phrase latine, c'est un peu comme assembler les pièces d'un puzzle : tant qu'un mot n'est pas à sa place, la phrase ne se construit pas. Le latin donne le goût de la **précision, de la logique**, il favorise le réflexe de vérification de l'information, qualité dont a besoin tout citoyen.
6. « **Le latin à quoi ça me servira plus tard ?** »  
Le latin, on en a besoin quand on étudie les lettres, le droit, les sciences politiques (et en particulier pour la connaissance de l'Europe). Il est utile pour les concours d'entrée à différentes écoles supérieures (épreuve de culture générale). On en a besoin pour enseigner les lettres, étudier les arts, faire de la recherche, devenir archéologue ou travailler dans un musée. Sans oublier la connaissance du vocabulaire technique des sciences médicales et biologiques fondé sur le latin (et le grec).
7. **En quoi va consister son étude au collège :**  
L'horaire est de :
  - 2H en 5<sup>ème</sup>
  - 3H en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.L'élève s'engage jusqu'en 3<sup>ème</sup>. Pour le brevet le latin n'est pas pénalisant : seuls sont pris en compte les points supérieurs à 10.  
L'apprentissage du latin est l'occasion d'acquérir des savoirs et une ouverture au monde en échange d'un travail régulier mais modéré.

Collège G. Bernanos



M. Neyhouser, professeur de latin